



LA FEUILLE DE STE FOY - N°98 Mars 2015

AGENDA

- 4 Mars**
Médiathèque
Animation lecture
- 7 Mars**
Audition E.D.M.
- 14-15 Mars**
Concert Cabaret
E.D.M.
- 22-29 Mars**
8h-18h
Elections
Départementales
- 27 Mars**
Carnaval de L'école

Le Mot du Maire



Dès sa prise de fonction, la municipalité a veillé à ne pas alourdir les charges fiscales des ménages.

Concrètement cela s'est traduit par un maintien des taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière en 2014 par rapport à 2013.

En effet, les taxes additionnelles prélevées par la Communauté de Communes à laquelle nous avons adhéré au 1er janvier 2014, ont été contrebalancées par une baisse équivalente des taxes directement perçues par la Commune.

Malgré cette diminution des ressources financières de la commune, les résultats provisoires concernant le budget communal 2014 font apparaître un excédent budgétaire de 345 172 € (fonctionnement + investissements).

En tenant compte des années précédentes, cela nous donne un solde positif total de 505 303 € avant calcul du reste à réaliser.

De même, le solde provisoire cumulé du budget relatif à l'assainissement est à fin 2014 de 507 104 €. Cette réserve budgétaire permet à la commune de financer les projets en cours et à venir sans recours systématique à l'emprunt et d'anticiper les baisses de dotations de l'Etat aux collectivités territoriales.

Le bilan des actions de l'année écoulée montre qu'il est possible de combiner ambition, dynamisme et gestion maîtrisée des dépenses.

Le Maire, Daniel RUFFAT.

Le Dessin du Mois
A l'honneur ce mois-ci:

KIERAN TSUI



Classe de Ce1



Une Année de travail de l'équipe municipale en place...

Où en est-on des projets d'urbanisation?



Dans le respect d'un développement maîtrisé de l'urbanisation de la commune, l'équipe municipale en place poursuit la mise en œuvre des projets suivants initialisés dans le cadre de la précédente mandature :

- Lotissement face à l'entrée de l'Ensoleilhada dont les travaux débutent en ce moment.
- Secteur de la Palenque avec trois projets d'urbanisation en cours.

Par ailleurs, la première modification du PLU a été votée le 18 décembre 2014. Elle porte sur le secteur du Centre du village avec la volonté de développer un espace regroupant les activités médicales et para-médicales en un même lieu et un habitat diversifié comprenant 50 logements. Le cœur du village, en particulier le terrain de Football sera conservé.

Les projets actuels prévoient 314 nouveaux logements dont 80 logements sociaux. Le nombre de nouveaux logements prévus s'inscrit dans les limites de la capacité de la nouvelle station d'épuration (3000 habitants maximum) et des recommandations du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Lauragais (SCOT) en matière de développement de l'habitat: 340 nouveaux logements au minimum restent à réaliser sur la commune à horizon 2020.

Déjà beaucoup de travaux lancés dès la première année !!!

- Nouvelle station d'épuration: début des travaux mi-janvier 2015.
- Sécurité Routière : installation prévue de 4 radars pédagogiques.
- Liaison piétonnière accessible aux Personnes à Mobilité Réduite entre les différents commerces.
- Amélioration de l'accès à la Boulangerie pour les véhicules et suppression du local poubelle pour sécuriser la sortie du parking.
- Remise en état du chemin entre l'église et le cimetière.
- Réfection des bordures du chemin Fongautier.
- Divers travaux à l'école.
- Enfouissement des réseaux et suppression des poteaux électriques inutilisés sur l'avenue René Cassin.



CRECHE: 33 contre 23 !!!

La mise en conformité de la Crèche était indispensable pour conserver l'agrément de la PMI (Protection Maternelle et Infantile). Le projet envisagé en 2013, par la commune prévoyait sa réhabilitation et son extension de 23 à 28 berceaux. La Communauté de Communes « Cœur Lauragais » en charge de la compétence « petite enfance » depuis le 1^{er} janvier 2014 nous a proposé un nouveau projet en juillet 2014: une nouvelle construction permettant l'accueil de 33 berceaux en lieu et place de l'extension initialement envisagée avant ce transfert de compétence.

Cette nouvelle configuration portera le nombre de berceaux de 23 à 33 contre seulement 28 maximum dans l'ancien projet. L'équipe municipale a réagi positivement et rapidement à cette opportunité en mettant à disposition un terrain à proximité de l'école maternelle.

Le permis de construire et les demandes de financement ont été déposés fin Décembre 2014.

CREATION D'UN NOUVEL ESPACE MULTISPORTS



L'implantation de la nouvelle crèche nous amène à réorganiser les espaces de loisirs (terrains de pétanque et basket).

L'objectif est de remplacer le terrain de basket actuel par un terrain multisports situé à proximité de l'école (Basket, Handball, Volleyball, Mini Foot, Jeux de raquettes, Mini piste d'athlétisme, etc...).

Le terrain de pétanque sera repositionné dans la même zone.

La Vie au sein du Conseil Municipal

Durant cette année, deux Conseillères Municipales ont démissionné pour raisons personnelles: une pour l'équipe en place, une autre pour la liste d'opposition; une personne pressentie pour remplacer l'une d'entre elles, n'a pu répondre favorablement car elle n'habitait plus la commune et n'y est plus domiciliée. Ces modifications sont reprises entre autres dans les comptes-rendus des Conseils Municipaux.

Pour information, tous les comptes-rendus validés des Conseils Municipaux sont disponibles sur le site Internet de la mairie.

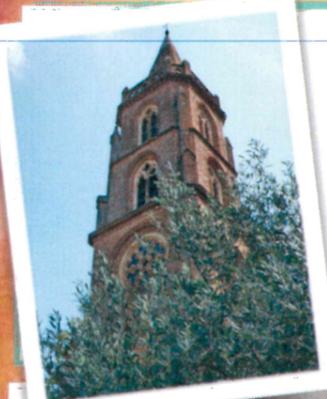


LE LAC: PARTIE INTEGRANTE DE NOTRE PATRIMOINE

Le projet de réhabilitation de notre lac est un défi majeur pour notre village en termes financiers notamment. Devant un tel enjeu, la voie de la raison dictait de travailler NON DANS LA PRÉCIPITATION mais en prenant le temps nécessaire pour faire de ce projet UNE RÉUSSITE.

Aussi, un groupe de travail a été constitué en juillet 2014 et l'équipe en place a souhaité y associer les élus de la liste de l'opposition; une élue de cette liste a répondu favorablement à cette demande.

Après avoir pris connaissance de l'étude réalisée lors de la précédente mandature, le groupe de travail a décidé de demander un complément d'étude afin de préciser les solutions possibles ainsi que des éléments précis de coûts et de planning en particulier. Il a été décidé de mettre trois entreprises en concurrence et les résultats de cette étude complémentaire seront disponibles courant mars. Les prochaines étapes de cette opération, vont consister à prendre connaissance des différentes solutions possibles, optimiser les coûts d'une telle opération, obtenir des autorisations nécessaires auprès des organismes référents en particulier celles qui touchent au respect de l'environnement, phaser et réaliser les travaux.



L'EGLISE: Un siècle et demi d'histoire !

L'église est une pièce maîtresse de notre patrimoine local qu'il faut préserver. Après échange avec un certain nombre de personnes (habitants et Commission Diocésaine d'Art Sacré), il a été décidé de réhabiliter l'intérieur: restauration des peintures à l'identique et réparation des vitraux endommagés par le temps. Ces peintures constituent selon les experts consultés un ensemble rare dans le Lauragais. La rénovation de l'extérieur est également envisagée dans le cadre de ce projet pour mieux mettre en valeur l'édifice. Les prochaines étapes de cette opération sont les suivantes: Choix d'un maître d'oeuvre, recherche de subventions, appel d'offres et choix des entreprises.

MISE EN PLACE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

La mise en place de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) a bien été implantée en septembre 2014 conformément au décret ministériel. Après un début difficile, l'équipe municipale a demandé une réunion avec la direction de l'entreprise prestataire en Novembre pour l'alerter sur les dysfonctionnements constatés. Depuis lors, le fonctionnement s'est amélioré aux dires des autres acteurs et en particulier des premiers concernés à savoir les parents eux-mêmes. Cependant la vigilance reste de mise.



Tous nos remerciements à Mr Gatti et Mr Bélinguier pour avoir participé au déneigement du village.

MEDIATHEQUE

Racontes-nous une histoire
Animation lecture ouverte à tous les enfants petits et grands
Véronique vous attend à la médiathèque :

Mercredi 4 mars 2015 à 10 h 45

COMITE DES FETES

Suite au succès de la « Fête Locale 2014 », le bureau du Comité des Fêtes recherche de nouveaux adhérents afin de s'agrandir, dans la perspective de nouvelles manifestations en 2015. Les compétences en gestion, en communication et avec un fort esprit d'équipe sont les bienvenues. Contact: contact.cdf.ste.foy@gmail.com

L'école de musique de Sainte Foy est heureuse de vous convier à son grand concert-audition annuel sous un format

CABARET

Retrouvez élèves et professeurs sur scène et de nombreuses SURPRISES...

Rendez-vous le
Samedi 14 mars 2015
Salle des fêtes de Sainte Foy

Ouverture des portes : 20:00
Début du spectacle : 20:30

Entrée libre mais sur Inscription
edm.sainte.foy@free.fr

Venez nombreux écouter nos jeunes talents lors de l'Audition du samedi 07 mars à 15h30 - Salle des fêtes de Ste Foy -

Thèmes exposés : danses baroques, à caractère populaire et danses traditionnelles

Le même jour à 20h30
Rencontre annuelle de chorales
Eglise de Ste Foy

DANS NOTRE VILLAGE

Espace réservé à nos artistes et artisans, si l'organisation de la feuille le permet.

Contact : saintefoycom@gmail.com

Cuisine Raison : Conception de cuisine exclusivement à Domicile

Pierre BION vient d'ouvrir sa société de conception de cuisines exclusivement à domicile sous la franchise Cuisines RAISON. Il dispose d'un catalogue de plusieurs centaines de cuisines conçues et réalisées pour des clients.

A retrouver sur le site <http://www.cuisines-raison.com/>

Il sera votre seul interlocuteur de la conception à la réalisation du projet et ce, en garantissant un service après-vente de qualité. Vous ou vos amis avez un projet de cuisine ? N'hésitez pas à le contacter, il sera heureux de venir chez vous et de concevoir un espace de vie qui vous ressemble pour un investissement tout à fait maîtrisé.



PROCHAINES ELECTIONS

Les élections départementales auront lieu les Dimanches 22 mars et 29 mars 2015.
Ouverture des bureaux, situés à la salle des fêtes de 8h à 18h.



Recensement des jeunes à la Journée de Défense et Citoyenneté

Il est obligatoire pour tous filles et garçons et intervient dès l'âge de 16 ans. Le jeune doit se présenter au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture muni des documents suivants : - carte d'identité - livret de famille - Il lui sera remis une attestation de recensement à conserver précieusement (celle-ci sera nécessaire pour se présenter aux examens (permis de conduire) et concours publics. Pour plus de renseignement : www.defense.gouv.fr

DECHETS VERTS

Les 03 et 10 Mars 2015



URGENCES



Pompiers 18 ou 112 (Numéro Urgence Européenne)
SAMU 15 ou 05.61.49.33.33
En l'absence de votre Médecin: après 20h, la nuit, le week-end et les jours fériés 3966
Centre Antipoisons 05.61.77.74.47.
Gendarmerie 17 ou 05.62.18.62.13 (Lanta)
EDF (incidents généralités) 08.36.67.77.24
GDF (sécurité gaz) 0.800.47.33.33
Pharmacies de garde : Voir site [ResoGardes 3237](http://ResoGardes3237)

Rédaction et Réalisation Technique : Karine DELMAS, Florian ESCRIEUT, Sandrine VALETTE, Thierry MARCHAND.
Direction de la Publication: Daniel RUFFAT